



Mieux gérer les déchets de sa manifestation

Le Sictom du Sud-Gironde vous accompagne dans la gestion des déchets de votre manifestation et vous propose plusieurs solutions pour réduire les déchets produits.

Les verres réutilisables

- Mise à disposition de verres réutilisables (quantité limitée à 500) après mise en place d'une convention
- 2 tailles disponibles : 10 cl (modèle café) et 25 cl.
- Lavage pris en charge par le Sictom du Sud-Gironde. Seuls les verres non rendus ou dégradés seront facturés (1 € l'unité).



Les bacs pour le tri des emballages recyclables

- Des bacs aux couleurs du tri sont mis à disposition gratuitement après mise en place d'une convention.



Principe

1  J-1 mois avant la manifestation :
prise de contact avec nos services pour définir vos besoins et vérifier les stocks



2  Avant la manifestation :
livraison des bacs et/ou verres directement sur votre lieu de manifestation



3  Après la manifestation :
récupération des bacs vidés par vos soins et/ou des verres sales et comptage des verres

Pour aller plus loin !

- Selon les quantités de déchets produites, des contenants plus grands, uniquement à destination des organisateurs, peuvent être mis à disposition. Plus d'informations auprès de nos services.

Plus d'informations auprès de Maud :
07 85 15 58 18 - animation@sictomsudgironde.fr
www.sictomsudgironde.fr ou  : Sictom Sud Gironde

sictOm
sud gironde
Service public des déchets